

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

le 6 décembre 2018

Direction départementale des territoires et de la mer

Le 6 décembre prochain vous serez appelés à élire vos représentants locaux (comité technique - CT) et nationaux (comités techniques ministériels, commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires de toutes catégories) pour les quatre années à venir.

Le vote au CT local déterminera la représentativité de la CGT au comité technique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) centraux des DDI, placés auprès du secrétaire général du Gouvernement (SGG) où sont notamment examinés les textes relatifs à la gestion RH des agents en DDI, à leurs conditions de travail et au fonctionnement des DDI. Il détermine aussi la représentativité au CHSCT local.

**TOUS LES AGENTS,
FONCTIONNAIRES ET
NON-TITULAIRES, SONT
APPELÉS À VOTER !**



Pour le service public, pour les agents publics

Le 6 décembre 2018, votons et faisons voter CGT !

Au cours des quatre dernières années, vous avez donné à la CGT mandat pour défendre vos intérêts collectifs et individuels. Au sein de votre DDT(M), vos représentants CGT ont participé à toutes les réunions qui impactent la vie et les conditions de travail des agents. Ils ont porté avec détermination vos revendications et veillé au respect permanent de vos droits.

La CGT a pu, par ses interventions relatives aux disparités de traitement des agents selon leur ministère d'origine, **impulser que des crédits spécifiques permettent de diminuer le « reste à charge » des agents** en matière de restauration collective. La CGT œuvrera avec vous pour que chaque agent puisse avoir accès à une **restauration collective** de qualité et à moindre coût.

De même, l'action de la CGT a permis de **rétablir dans leurs droits les agents affectés en zones urbaines sensibles (ZUS)**, aujourd'hui quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Ce sont ainsi plusieurs centaines d'agents qui ont bénéficié d'un **reclassement avec reconstitution de carrière**.

Ces avancées en appellent d'autres. C'est tout le sens du vote CGT le 6 décembre.

Le chantier Action publique 2022 (AP2022) place le scrutin du 6 décembre 2018 dans un contexte inédit pour la Fonction publique.

Affaiblies par la RéATE 2, **la fusion des régions, la création des métropoles, les missions publiques des DDT(M) sont asphyxiées par AP 2022**. Porteurs d'une autre conception des services et des politiques publiques, vos représentants CGT s'opposeront avec vous à cette régression sociale.

La CGT combat la **détérioration de la santé et des conditions de vie des agents** au et hors travail et les pressions de plus en plus fortes exercées sur un grand nombre d'entre eux, quelle que soit leur catégorie.

Elle s'oppose à la suppression des CHSCT et exige une extension de leurs champs de compé-

#jevotecgt
le 6 décembre

VOTONS ET FAISONS VOTER CGT
pour la défense,
la reconquête et le développement
des services publics





tence, l'octroi des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement et la reconnaissance d'un droit effectif et financé à l'expertise.

Les intentions du Gouvernement sont bien de **sabrer le service public, quitte à le livrer aux intérêts privés**. Ainsi, les circulaires du Premier ministre de juillet 2018 organisent l'abandon, la privatisation, l'externalisation, le transfert, la délégation et la liquidation de missions et le regroupement ou la mutualisation de services.

Pour redonner du sens à nos missions, la CGT revendique la **transformation des DDT(M) en véritables directions techniques départementales de l'État**, de plein exercice, en charge des missions de développement soutenable dans tous les domaines de l'organisation de l'espace: logement, urbanisme, planification, prévention des risques, agriculture et protection de l'environnement, mer et littoral... Concernant les missions d'appui et de conseil, la CGT s'ins-

crit dans une **approche d'ingénierie publique au service de l'ensemble des collectivités**. La CGT propose la construction d'un véritable service public scientifique et technique, de référence, d'expertise et d'administration organisé en réseaux et territorialisé avec des référents dans chaque DDT(M).

La CGT l'affirme: le service public du XXI^e siècle doit répondre aux besoins fondamentaux. Il doit être un outil au service de l'émancipation humaine et servir une autre logique d'aménagement et de développement ancrée dans les territoires. **A contrario de la préfectoralisation, des fermetures et regroupements d'administrations, du développement des maisons de service au public, la CGT exige que les ministères porteurs des missions en assurent directement la mise en œuvre au moyen de services déconcentrés sur lesquels ils exercent leur autorité.**

Avec vous la CGT entend gagner :

- ✓ L'octroi des financements nécessaires (effectifs et fonctionnement) au regard des besoins croissants de missions et de services publics.

- ✓ L'arrêt des fermetures de sites.

- ✓ L'arrêt des réductions d'effectifs et un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires.

- ✓ La titularisation des agents non titulaires.

- ✓ La défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires basé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité.

- ✓ Une véritable égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la fin de toutes les discriminations.

- ✓ Le maintien et l'amélioration des statuts particuliers adossés aux missions exercées et le rétablissement de règles de gestion nationales.

- ✓ Le droit à une retraite à taux plein à 60 ans.

- ✓ L'amélioration des déroulements de carrières et des promotions.

- ✓ L'augmentation des rémunérations par la revalorisation significative de la valeur du point d'indice et l'abandon des régimes indemnitaires basés sur le mérite individuel comme le RIFSEEP.

- ✓ Le respect du droit à la mobilité choisie.

**ÉLECTION
FONCTION
PUBLIQUE**

Le 06
décembre
2018



**JE VOTE ET JE
FAIS VOTER CGT**

ENSEMBLE CONSTRUISONS LE SERVICE PUBLIC DU XXI^e SIÈCLE

**ENSEMBLE GAGNONS DES DROITS ET
DES GARANTIES POUR TOUTES ET TOUS**

#jevotecgt
le 6 décembre